

**NOTE DE PRESENTATION**



# BIDART Erreategia

SEPTEMBRE 2019 JUIN 2020

- PYRÉNÉES-ATLANTIQUES -

## Renaturation d'un Espace Naturel Sensible

UN DÉFI POUR DEMAIN



### Présentation générale du projet :

La plage d'Erretegia a été à de nombreuses reprises convoitée par des aménageurs qui ont dénaturé considérablement l'image du site initial (projet de lotissement dans les années 1930, création d'une route et pistes bitumées au cœur du site, d'une aire de retournement, d'un camping et ses terrasses dans les années 1950, création de petit bâtis et d'un restaurant, aménagement de parkings, travaux d'enrochement, etc...).

En 1968, un "périmètre sensible" est instauré par l'État puis le Conseil départemental rachète progressivement des terrains au titre de sa politique ENS (1978).

A ce titre, la plage et le cirque de verdure qui l'entoure, vont bénéficier dans les mois qui viennent d'un plan de « renaturation » mis en œuvre par le Département des Pyrénées-Atlantiques en accord avec la stratégie locale du « trait de côte », adoptée par la communauté d'agglomération Pays Basque, qui témoigne d'une érosion certaine sur le littoral et la nécessité de s'adapter dès aujourd'hui aux prochains événements climatiques.

### Objectifs recherchés :

- Reconquérir un espace naturel malmené par les aménagements passés
- Redonner une place importante à la biodiversité, aux habitats ainsi qu'au paysage du littoral basque
- Restaurer les sources existantes puis retrouver un fonctionnement naturel du réseau hydraulique
- Valoriser un paysage authentique et un patrimoine architectural local
- Garantir une accessibilité au grand public ainsi qu'aux usagers du site
- Répondre aux attentes de la stratégie régionale/locale du trait de côte et préserver la sécurité des usagers et promeneurs
- En tant que collectivité publique, montrer l'exemple d'un aménagement du littoral respectueux de l'environnement et des paysages

## Présentation détaillée du projet :

Le projet de renaturation vise à :

- Effacer les aménagements anthropiques (routes et pistes bitumées, aire de retournement en stabilisée, anciennes terrasses de camping, poches de stationnement, enrochement de confortement, remblais, buses hydrauliques, etc...)
- Réaménager l'aire de stationnement principale (diminution des places, création d'un revêtement en terre/pierre, aménagement d'un belvédère naturel)
- Réaménagement des accès pour le public et les services/secours (piste d'accès principale, sentiers), mise en place d'équipements pour le public (parking vélos, toilettes, casiers/vestiaires, point d'informations, etc...), connexion avec les services d'accès doux (véloroute, aire d'autobus, trottoir piéton)
- Démolir un bâtiment (poste MNS), relocalisé dans le bloc sanitaire actuel qui sera rénové (bloc sanitaire autonettoyant relayé à l'assainissement collectif) et adapté à l'implantation des services de secours
- Recréer des habitats naturels littoraux (landes et pelouses aéro-halines, prairies, dunes, zone humide, haut de plage), rouvrir des milieux par régulation d'espèces végétales exotiques envahissantes
- Retrouver une scénographie naturelle de l'eau par reconnexion naturelle d'un ruisseau avec l'océan, effacement des captages, citernes et canalisations reliées aux sources, mise en valeur du réseau hydraulique naturel et ses habitats (ripisylve, berges, affleurements humides, roselière, etc...), création d'un perré de captage des eaux.
- Réaménager une drop-zone pour l'accès aux secours (revêtement enherbé).
- Mise en valeur du patrimoine architectural local (valorisation d'un ancien lavoir)

Cet aménagement est en totale adéquation avec la stratégie locale de gestion du trait de côte. Les différents partenaires (commune, communauté d'agglomération PB, Région NA, FEDER, GIP Littoral, DDTM, DREAL) s'unissent unanimement autour de ce projet innovant, unique et en phase avec les enjeux de protection de la biodiversité et des paysages.

L'opération sur site débutera en septembre 2019 et devrait durer une dizaine de mois.